VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

—DE—

Propriétés dans le Second et Troisième District et la Paroisse St-Bernard,

Des plus Désirables, Rémunératives et Eligibles

Encoignure BIENVILLE et DAUPHINE occupé par D. MERCIER'S SONS. LA GRANDE MAISON si favorable connue de modes et de droiture en affaires.

No 311 rue DAUPHINE, touchant à la précédente propriété. Elégante Bâtisse à trois étages en briques.

Coin BIENVILLE et DAUPHINE (ilet borné par Bourbon et Conti), occupé par Rapho et autres, comme Café de premier ordre, Boucherie et Restaurant.

COIN BIENVILLE et DAUPHINE (ilet borné par Douane et Bourgogne), occupé comme salle de billard et salon.

COIN ST LOUIS ET DAUPHINE, élégante résidence et magasin en briques à trois étages.

No 1033 DAUPHINE, entre Ursulines et St Philippe élégante résidence en briques à deux étages avec attique.

COIN CHARTRES ET CONTI, magasin imposant à quatre étages en briques.

COIN BAYOU ROAD et ST CLAUDE, vis-à-vis l'Eglise St Augustin, bâtisse en briques à un étage.

BAYOU ROAD, entre St Claude et Remparts, bâtisse en briques à un étage.

Nos 1124 et 1126 RUE ST CLAUDE entre Ursulines et Bayou Road, vis-à-vis l'Eglise St Augustin, élégante maison à deux corps de logis

1128-1130 RUE St. CLAUDE, entre Ursulines et Bayou Road, vis à vis de l'Eglise St. Augustin. Elégante maison à deux corps de logis.

COLUMBUS, entre Roman et Prieur. Joli Cottage.

1612-1614 Orléans et St. Pierre, entre Claiborne et Robertson, Résidence à un étage.

PAROISSE St BERNARD

UN ARPENT DE TERRE face au fleuve Mississipi, sur 80 arpents de profondeur.

J. A. MERCIER

vs

Wm J. MERCIER & AL.

No 61,528—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur. bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 16 mai 1900, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 avril 1900 en cour en pleine séance, et signé en cour en pleine séance le 9 avril 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée ci-dessus, les propriétés ci-après decrites à savoir:

SECOND DISTRICT.

1° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 93, borné par les rues Dauphine, Bienville, Douane et Bourgogne, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur et face sur la rue Bienville de 85 pieds 3 pouces et une ligne et 32 pieds 3 pouces et 6 lignes de large à l'arrière.

Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage, ayant une grande pièce comme Café et 5 chambres, une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises ayant 4 chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 92, borné par les rues Bienville, Dauphine, Bourgogne et Conti, lequel lot mesure 38 pieds 6 pouces de face sur la rue Bienville sur 82 pieds 5 pouces de profondeur et de face sur la rue Dauphine.

Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse en briques couverte en ardoises, occupée par D. MERCIER'S SONS. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1901 à $103 par mois avec le privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

3° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 92 borné par les rues Bienville, Dauphine, Bourgogne et Conti, mesurant 71 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 82 pieds 5 pouces. Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse à deux étages, en briques, couverte en ardoises, occupée par D. MERCIER'S SONS. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1901, à $72 par mois, avec privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

4° Un certain lot de terre dans l'ilet numéro 92, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Conti et Bienville, mesurant 22 pieds de face à la rue Dauphine, 114 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot numéro 2, 110 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté, vers la rue Bienville, à laquelle profondeur il se contracte à angle droit 7 pieds 2 pouces, puis en arrière sur un angle droit 3 pieds 11 pouces, et 15 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne au fond, et le lot numéro 4, qui se trouve en arrière de la propriété précédemment décrite, et qui mesure 18 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur la ligne à l'arrière qui le sépare desdits lots numéros 1 et 2 courant en arrière 92 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur chaque côté de la ligne, et a 19 pieds 2 lignes de largeur sur l'extrême ligne du fond, et l'usage d'une allée ou entrée ouvert sur la rue Dauphine, où elle a une façade de 4 pieds 6 pouces; de là allant au fond des lots Nos 2 et 3, où elle court à angle droit vers la rue Bienville à la ligne dudit lot No 4, ayant une largeur de 10 pieds 1 pouce.

Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse à trois étages, en briques, couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant le grille en fer, le rez-de-chaussée occupé par D. MERCIER'S SONS comme Bureau et les étages supérieurs ayant 12 chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1901 à $25 par mois, avec privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes termes.

5° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 69 borné par les rues Bienville, Bourbon, Dauphine et Conti formant l'encoignure des rues Bienville et Dauphine et mesurant 64 pieds 9 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dauphine et 50 pieds de face et profondeur sur la rue Bienville

Les améliorations comprennent trois bâtisses à un étage couvertes en ardoise, occupées comme Café Marché, Restaurant etc., waterworks, lieux d'aisance etc. Cette propriété est louée à bail, jusqu'au 30 septembre 1900, à $50 par mois, avec le privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet numéro 29, borné par les rues Chartres, Conti Decatur et Bienville, mesurant 53 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Conti sur 128 pieds 2 pouces de profondeur du côté le plus rapproché de la rue Decatur et 58 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue de Chartres, à laquelle distance ledit lot diminue en largeur 32 pieds 8 pouces et une ligne parallèle avec la rue Conti et court avec cette largeur diminuée à une profondeur de 69 pieds 4 pouces et 2 lignes de manière à ce que ledit lot mesure 20 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond.

Les améliorations comprennent l'imposant et substantiellement construit magasin à quatre étages couvert en ardoises, formant l'encoignure des rues Conti et Chartres.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1901 à $65 par mois.

7° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 70, borné par les rues St. Louis Conti, Bourbon et Dauphine, mesurant 34 pieds de face à la rue Dauphine sur 53 pieds 3 1/2 pouces de profondeur et de face à la rue St. Louis.

Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises et contenant au coin, un grand magasin et 3 chambres face à la rue St-Louis au rez-de-chaussée et 6 chambres sur chaque du second et troisième étages, lieux d'aisance waterworks, etc.

8° Deux lots de terre qui se touchent dans l'ilet No 194, borné par les rues Claiborne, Robertson St-Pierre et Orléans, et mesurant chacun 26 pieds de face à chacune des rues St-Pierre et Orléans, sur une profondeur de 114 pieds 5 pouces et 4 lignes

Les améliorations comprennent une résidence à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, portant les Nos 1612 et 1614 rue Orléans, et contenant au rez-de-chaussée 7 chambres et chambre dans la mansarde aussi une bâtisse à deux étages dans le fond, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Les écuries et hangars qui se trouvent sur la propriété ne sont pas inclus dans la vente.

9° Un certain lot de terre situé dans l'ilet No 84, borné par les rues St Philippe, Dauphine, Bourgogne et Ursulines, mesurant 34 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent une belle résidence en briques à deux étages, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant 2 chambres antichambre et une galerie fermée au rez-de-chaussée, 5 chambres et galerie fermée au second. 1 chambre et 3 cabinets dans la mansarde: aussi, une bâtisse à deux étages en briques, couverte en ardoises, attenant à la maison principale avec 3 chambres, dépense et chambre à charbon au rez-de-chaussée et 4 chambres au second étage, galeries et cabinets à chaque étage, cour en pierres plates et en briques, waterworks, citerne double, hangar, etc. Louée $35 par mois.

10° Un certain lot de terre dans l'ilet No 111, borné par les rues Nord Remparts, St-Claude, Bayou Road et Ursulines, formant le coin des rues Bayou Road et St-Claude et mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Bayou Road, 85 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Claude, et 82 pieds 7 pouces sur la ligne du côté de la rue Remparts, et 36 pieds 11 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, couverte en ardoises, ayant 7 chambres, une bâtisse à deux étages à l'arrière, couverte en ardoises, ayant 6 chambres, etc.

11° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 111 borné par les rues Hôpital St-Claude, Nord Remparts et Ursulines, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Hôpital sur une profondeur de 82 pieds 7 pouces sur une ligne et 80 pieds 7 pouces sur la ligne vers la rue Nord Remparts sur une largeur dans le fond de 31 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques couverte en ardoises ayant 6 chambres, lieux d'aisance, etc.

12° Un certain lot de terre dans l'ilet numéro 111, borné par les rues Hôpital St-Claude, Ursulines et Nord Remparts, ledit lot mesure 29 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 66 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue des Ursulines, 68 pieds 10 pouces sur la ligne du côté de la rue Hôpital et 30 pieds 4 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un élégant cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises, ayant 8 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc

13° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 111, borné par les rues St. Claude, Hôpital, Ursulines et Nord Remparts, ledit lot mesure 30 pieds un pouce et 4 lignes de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 66 pieds 7 pouces sur la ligne vers la rue de l'Hôpital et 32 pieds 3 pouces sur la ligne vers la rue des Ursulines, auquel point il prend une direction vers la rue de l'Hôpital 3 pieds à angle droit, puis à angle droit jusqu'au fond 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur une largeur dans le fond de 31 pieds.

Les améliorations comprennent un élégant cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises, ayant 8 chambres, citerne, lieux d'aisances, etc.

TROISIEME DISTRICT.

14° Un certain lot de terre dans l'ilet 896, borné par les rues Roman Prieur, Kerlerec et Columbus, lequel lot mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Columbus sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage ayant quatre chambres, lieux d'aisance, etc.

PAROISSE ST-BERNARD.

15° Une certaine étendue de terre dans la paroisse St-Bernard, dans cet Etat, à environ cinq milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant environ un (1) arpent de face audit fleuve, ayant une profondeur d'environ quatre vingts (80) arpents, bornée sur la ligne limite supérieure par la propriété autrefois de Geo. Lanaux et sur la ligne inférieure par celle de Pierre Van Rooten. Le tout desquelles propriétés sont plus pleinement décrites dans l'inventaire pris par Jules F. Meunier, notaire, le 20 mars 1900 et conformément à des mesures de plans par D. E. Seghers voyer, maintenant à la Bourse pour référence.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus, comptant, à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à huit pour cent par an du jour de la date de la signature de l'acte de vente, garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité, l'acquéreur de faire assurer les propriétés pour leur pleine valeur jusqu'à plein et paiement final desdits billets et de transférer les polices d'assurances au vendeur ou tout autre porteur ou porteurs desdits billets et finalement de payer cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuite pour le recouvrement desdits billets ou en partie, l'acquéreur, en sus du prix de l'adjudication, rembourser les primes d'assurance non expirées, assumera les taxes de 1900, n'aura droit aux loyers des propriétés acquises seulement de la date de la signature des actes de vente et déposera avec l'encanteur au moment de l'adjudicat on dix pour cent de son enchère. Les actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

JEROME MEUNIER et
CHARLES F. CLAIBORNE avocats.
11 avril—11 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DESIRABLES

Dans le Troisième District.

Nos 832-836 RUE MANDEVILLE, entre Bourgogne et Dauphine.

Nos 909-911-913-915 RUE MANDEVILLE, entre Bourgogne et Remparts.

Wm E. et Arthur Burke vs Le Mineur Arthur Burke.

No 61,497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J Spear Encanteur—bureau 813 rue Commune, MERCREDI, 9 mai 1900 à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur bureau et bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 mars 1900, en cour en pleine séance et signé en cour en pleine séance, le 2 avril 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire intitulée ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La moitié d'un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Mandeville et Bourgogne, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Mandeville, Dauphine et Marigny. Ladite moitié est à prendre à une distance de 30 pieds du dit encoignure et mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur 60 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis, couverte en ardoises, ayant 3 chambres de chaque côté, cuisine à l'arrière de chaque côté, citerne, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre A, sur un plan d'Edgar Pilié, daté le 16 mars 1880 et mesure, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage, couverte en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District et ilet que la seconde propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B et mesure, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Mandeville sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage couverte en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc.

Termes et conditions—Un tiers, ou plus, comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur et la stipulation de porter intérêt à raison de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement les acquéreurs d'assumer le paiement des taxes pour l'année courante 1900 et les timbres de revenu des Etats Unis en sus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais des acquéreurs, et passé pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville. et devra contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. Les acquéreurs seront tenus de déposer dix pour cent de l'adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Robert Legier, avocat.
6 avril—6 11 18 25—mai 2 9

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS

Commerciale, Centrale et de Choix

—DANS—

Le Second et Troisième District

Nos 216-218 rue Bourbon,

Entre les rues Douane et Bienville.

Seulement à un ilet de la rue du Canal le grand centre des affaires de cette ville.

ELEGANT,

Substantiellement et Récemment Construit Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages.

Nos 1208-1210 RUE DES URSULINES, entre St-Claude et Tremé. Splendide et grande bâtisse en briques couverte en ardoises, à deux corps de logis. A proximité des Eglises, Marchés, Ecoles, Chars, et autre commodités à la main. Seule à un quart d'heure de marche de la rue du CANAL

Nos 535-537-539 RUE MARIGNY, coin Chartres. Trois bâtisses à deux étages. A proximité de toutes les commodités. Louées environ $30 par mois.

Successions de Pierre Casse et sa femme, Mme Virginie Mercier, premièrement décédée.

Pour effectuer un partage.

No 60 420—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI 2 mai 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 28 mars 1900 en Cour en pleine séance, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

SECOND DISTRICT.

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St Philippe Tremé et St Claude; mesurant 69 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue des Ursulines sur une profondeur de 43 pieds 8 pouces 3 lignes environ d'après les titres et exactement d'après l'arpentage de J. A. D'Hémécourt, daté le 22 octobre 1878 68 pieds 7 pouces de face sur la rue Ursulines sur 43 pieds 6 pouces 6 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages en briques couverte en ardoises, à deux corps de logis. ayant sur un côté, au rez-de-chaussée, grand salon, salle à manger, et trois chambres à coucher au second étage, cuisine en briques y attenant de côté, avec une chambre en bas et une chambre en haut et l'autre côté, trois chambres en bas citerne, hydrant, lieux d'aisances de chaque côté, cour carrelée, et connue sous les numéros municipaux 1208 et 1210 rue des Ursulines.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Douane, Royale et Bienville, mesurant 33 pieds 9 pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure française, étant une partie du lot désigné par le No 5.

Les améliorations comprennent un élégant magasin et résidence à trois étages en briques substantiellement et récemment construit, la moitié duquel est occupée au rez-de-chaussée par Sam B. Stewart, Plombier, etc., et l'autre moitié par E. Dusse manufacturier de bijouterie, les deuxième et troisième étages contiennent chacun huit magnifiques chambres à coucher avec galerie tout autour, palier sur chaque étage, gaz partout, hydrant et lieux d'aisances à chaque étage, deux citernes dans le fond, hall sur le côté communique aux étages supérieurs d'un côté, corridor de l'autre côté, pavage Schillinger dans la cour, élégante verandah en fer au second étage faisant face à la rue, connue par les Nos 216 et 218 rue Bourbon.

Le rez-de-chaussée est loué à bail à messieurs Dusse et Sam. B. Stewart jusqu'au 30 septembre 1900, chacun à raison de $25 par mois ou $50 par mois pour les deux magasins. Les étages supérieurs étaient loués à raison de $125 par mois, maintenant vacants, mais devraient commander le même loyer.

TROISIEME DISTRICT.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Marigny, Mandeville et Decatur, mesurant 60 pieds de face sur la rue de Chartres sur 80 pieds de face et de profondeur sur la rue Marigny, le tout mesure française, lesquelles rues il forme le coin.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages ayant 8 chambres, une chambre dans l'attic, 2 cabinet galerie de côté et devant, une autre bâtisse à deux étages en briques ayant 4 chambres, une autre bâtisse connue sous le No 535 rue Marigny ayant 4 chambres, cour carrelée. W. works, 2 citernes, double lieux d'aisances, etc. Loué environ $30 par mois.

Terms et Conditions: Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en billets des acquéreurs payables à un ou à un et deux ans, de la date de l'adjudication avec huit pour cent d'intérêt par an de ladite date jusqu'à paiement: lesdits billets devront être garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et les actes de vente en contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant la stipulation pour le paiement des honoraires d'avocat à cinq pour cent en cas de procès, les acquéreurs d'assumer en sus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1900 et les timbres de guerre des Etats Unis sur les ventes. Les propriétés sont vendues sujettes aux baux existant. Les actes de ventes devront être passés pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, aux frais des acquéreurs, et les acquéreurs sont tenus de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente avec l'encanteur pour garantir la vente.

Charles J. Théard et George W. Flynn, avocats.
31 mars—31—avril 1 4 11 18 25—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison à deux corps de logis,

Nos 1428 et 1430 rue Bourbon.

Mme James N. Brooks et als vs Louis Monlezun et als.

No 61,511—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 25 avril 1900, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur **Bureau et Bourse**, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne:

EN vertu de et conformément à un jugement d'Honorable N.H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu en Cour en séance publique le 14 mars 1900 et signé en Cour en séance publique le 20 mars 1900. et en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour et daté le 23 mars 1900. homologuant les délibérations de l'assemblée de famille dans l'affaire intitulée ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle maintenant Bourbon, Esplanade et Dauphine, lequel morceau ou portion de terre mesure, mesure américaine, 34 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à deux corps de logis couverte en ardoises ayant onze chambres, citerne, Water Works, hangar, lieux d'aisance, un côté loué $13 par mois l'autre côte occupé par une des parties en intérêt.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans représenté en billet pour ledit montant garanti par hypothèque spéciale avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété et portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume telles que le transfert de la police, le paiement de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, le pacte de non aliénation et les acquéreurs d'assumer et de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année courante 1900, les timbres de l'Internal Revenue des E. U., doivent être payés par l'acquéreur qui sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 comme garantie de compléter la vente.

Acte de vente pardevant G. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Emile J. Meral, avocat.
24 mars—24 28—avril 4 11 18 25

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Succession de Marie Thérèse Adonisa Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune— MERCREDI, 18 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 9 mars 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St. Louis et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage en briques, ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 décembre 1875 un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire, autrefois en cette ville le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Palms mesurant comme suit: Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant deux chambres et hangar y attenant, citerne, puits lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 3, lequel est borné par les rues Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St. Bernard, d'après le plan fait par A. D Hémécourt, le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de T. Layton, notaire en cette ville; ledit lot ayant 20 pieds de face à la rue de Laharpe, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres 2 cabinets, une cuisine à un étage ayant 2 chambres, citerne, latrines, puits, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant H. Generes Dufour, notaire public, incluant les timbres de revenus de Etats-Unis aux frais des acquéreurs.

Clegg et Quintero, avocats.
14 mars—14 21 28—avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE DE CHOIX.

Coin Canal et Front.

LOUÉE A BAIL JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1900.

Succession de Peregrino Avendano.

No 61,515—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Vente en partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 25 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 mars 1900 et signé le 15 mars 1900 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face sur la rue du Canal ou Commune, 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond; 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée.

Les améliorations comprennent un splendide magasin à trois étages en briques couvert en ardoises. Vendu sujet au bail qui existe dessus expirant le 30 septembre 1900.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de sept pour cent par an du jour de la vente; lesdits billets garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses de sécurité incluant cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite desdits billets. L'acquéreur de payer les timbres de l'Internal Revenue et les taxes de à présente année 1900. L'acquéreur devra déposer 10 0/0 de son enchère au moment de la vente avec l'encanteur.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré N. P., aux frais de l'acquéreur.
21 mars—21 28—avril 4 11 18 25

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME MARY CILEY ET DE SON EPOUX DANIEL O'REAGAN, DECEDE.

Nos 17,010 et 17,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR DENIS & DANZIGER H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mars 1900 de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D. dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, à l'encoignure des rues Rousseau et Joséphine, dans l'ilet borné par les deux dites rues et les rues Jackson et St-Thomas, mesurant à la rue Rousseau environ 30 pieds de face plus ou moins sur 120 pieds de profondeur sur la rue Joséphine.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin, trois ou quatre chambres à coucher, hangar, cuve, etc., et sont connues par les Nos 2101 et 2103 rue Rousseau. La propriété a été occupée comme épicerie et buvette et est une excellente place d'affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un crédit de 1, 2 et trois ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, l'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de négligence, de refus ou non paiement de ces notes à leur échéance, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu de l'intérieur des E.-U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. W. Flynn, notaire.
7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 à date.

VENTES A L'ENCAN

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Washington Jackson.

No 52,859—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre daté le 12 avril 1900, rendu par la susdite cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique,

PAR DENIS & DANZIGER. H. H. Hodgson Encanteur—MARDI, 15 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, la propriété suivante:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Perdido, Union et Baronne, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes sur la rue Carondelet par 100 pieds de profondeur et face à la rue Perdido.

Termes et conditions—Comptant, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. pardevant Omer Villeré Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE AMANDA ROCA, FEMME DE GEORGE LHOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — H. H. Hodgson, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 1er mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 mars 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 109 borné par les rues Nord Remparts, St Claude, Esplanade et Quartier, mesurant plus ou moins, en mesure française, 36 pieds de face à la rue Nord Remparts sur 120 pieds de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1309 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur devant assumer le paiement en plus plus et au-dessus du prix de l'adjudication. les taxes de 1900 et les timbres du Revenu de l'Intérieur des E. U. sur l'acte de vente.

L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30mars—30 31—avril 7 14 21 28 - mai 1

Jas. A. Brennan et fille.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains de Choix et Plateforme,

2219 RUE DUMAINE.

Terrain d'une Largeur Extra,

Rue Galvez, près Dumaine,

La Façade Pavée en Briques Vitrifiées.

Succession de Mlle Ermance de St. Romes.

No 60,271—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI 8 mai, 1900 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 4 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, No 8, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Dumaine, Miro et St-Philippe, mesurant 3 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Galvez, commençant à un point 100 pieds de la rue Dumaine, et mesurant 132 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un autre lot de terre, No 12, dans le même ilet, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Lot 13, dans le même ilet, touchant au lot No 12, et occupé par un club de tir, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 220 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, et mesurant 33 pieds dans le fond à une profondeur de 123 pieds 1 pouce de la rue Dumaine où ledit lot vient en point, la ligne oblique du côté de la rue Miro mesurant 98 pieds 3 pouces 4 lignes; le tout d'après un plan de George De Armas daté le 30 novembre, 1899.

Conditions—Comptant; les taxes de 1900 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P. aux frais des acquéreurs; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.
6 avril—6 1? 17 24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 503 Avenue Pacifique.

Entre les rues Eliza et Evelina.

Succession de Patrick McCloskey et sa première femme, Mary O'Brien.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 61,542.

IL SERA VENDU, à l'enchère publique, MARDI, le 1er mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs 810 rue Commune, par JAS A. BRENNAN encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 22 mars 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, voies et dépendances y appartenant, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, en face de cette ville, dans le morceau de terre connu comme la propriété de la compagnie de l'entrepot Brooklyn, désigné comme lot No 5 de l'ilet No 15, lequel est borné par les avenues Elmire et Pacifique et les rues Eliza et Evelina d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer daté le 7 de mars 1849, et déposé en l'étude de James Graham, un notaire en cette ville; ledit lot mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, retiré de la rue, et contenant six chambres ou plus, hangar, etc. et à proximité des marchés, écoles et de tout les avantages

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres du revenu. Acte de vente pardevant R J. Maloney notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.
1er avril—1 12 17 24 30—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres dans la Paroisse Morehouse.

SUCCESSION DE J A. C. WADSWORTH.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 48,526—Par ordre signé le 13 mars 1900, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 avril 1900, à midi à la Bourse des Encanteurs, 810 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir; SW. 1/4 de SW. 1/4 de la Sec. 15, NW. 1/4 de NW. 1/4 de la Sec 22, SE. 1/4 de SE. 1/4 de la Sec. 16, NE. 1/4 de NE. 1/4 de la Sec. 21, tout dans le township 23 N. R. 8 E., contenant 160 acres. Conditions—Comptant.
15 mars—15 20 27—avril—3 10 16 17

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE CIMENT

—A LA—

Presse des Classeurs, au coin des rues Calliope et Franklin.

MERCREDI, 25 avril 1900 à 10:30 A.M., je procéderai à la vente à l'enchère publique, conformément à l'acte 124 de la session de 1890 de l'Assemblé Générale de la Louisiane, autorisant la vente par les transporteurs publics de tout fret non-réclamé, et réglant la disposition des procédures, etc., au dépôt ci-dessus cité, au compte de ceux qui y sont intéressés. ce qui suit, à savoir:

22 barils de "Eiffel Tower Cement", légèrement endommagé.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. H. FITZPATRICK Encanteur.
Bureau 445 rue du Camp.
14 avril—14 17 24 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième district.

Portant le No Municipal 1718 rue St. Louis, entre les rues Claiborne et Derbigny.

John G. Schneider, Jr. vs John A. Engelbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,510 - En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 213, borné par les rues St. Louis, Conti, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 12 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St. Louis sur cent six pieds un pouce et six lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions - Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Villeré, avocat.
16 mars—16 23 30—avril—5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Attractive du Sixième District,

Connue comme le No 1640 rue Arabella, coin Remparts, entre l'avenue St-Charles et la rue Remparts.

People's Homestead Association vs Henry L Garland Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 63, borné par les avenues St-Charles et Nashville et les rues Arabella et Remparts, maintenant Cornelius ou St Denis, ledit lot est désigné par le No "Un" sur un plan de H. W. W. Reynolds C. E., en date du 14 mai 1890, et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 30 mai 189-, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Remparts ou Cornelius.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants,
16 mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Formant le coin des rues Tonti et Hôpital.

Bâtisses connues comme No 1206 rue Tonti.

John Munford & Co vs Victor Jambois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,560—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 3 mai 1900 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Miro. Ledit lot désigné par le numéro trente-cinq sur un plan déposé comme plan No vingt neuf en l'étude de Joseph R Beard ancien notaire de cette ville; lequel dit lot de terre forme le coin desdites rues Hôpital et Tonti et mesure en mesure américaine trente deux pieds deux pouces de face à la rue Hôpital, soixante deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Tonti, soixante quinze pieds cinq pouces sur la ligne le séparant de la propriété de H. Hill et soixante trois pieds sur la ligne du fond le divisant du lot No trente-quatre, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—I Comptant pour payer la réclamation du plaignant di-out quatre cents dollars ($400 00) avec 8 0/0 d'intérêt par an du 28 mai 1898 jusqu'au paiement; 5 0/0 honoraires d'avocat sur edit montant, les frais et charges du procès et vente et les taxes dues sur ladite propriété.

II. L'acquéreur (jusqu'au montant de son enchère) assumant le paiement d'un billet de $400.00 daté le 28 Mai 1898, payable deux années après sa date et portant 8 0/0 d'intérêt par années de sa date jusqu'au paiement tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété (concurremment avec la réclamation du plaignant) selon acte pardevant James B Ward, notaire, le 28 mai 1898

III. Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.
30 mars—30 31—avril 5 12 20 27—mai 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante propriété de valeur du Sixième District,

Connue comme le No 4603 rue Colysée, au coin de la rue Cadiz (dans l'ilet borne par ladite rue et les rues Valence et Perrier.)

Teutonia Loan and Building Co. vs Allan H. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,274—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 19 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Colysée, Valence et Perrier, formant le coin des rues Cadiz et Colysée et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Colysée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Cadiz, étant composé du lot entier No 14 et quinze pieds du lot contigu désigné comme No 13 sur un plan déposé en l'étude de Harry H. Hodgson, encanteur une copie duquel est annexée à l'acte pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 18me jour de juin 189-.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart et Kernan, avocats pour les plaignants.
16mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Emmanuel Smith vs Theodore Paderas, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,264—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits titres et intérêts du défendeur Theodore Paderas, Jr., en et à la propriété décrite comme il suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits voies, privilèges et servitudes y appartenant et en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 18, borné par les rues Decatur, Hôpital, Quartier et Chartres, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue Decatur sur cent vingt un pieds de profondeur, borné sur un côté par la propriété appartenant anciennement à Mme Veuve Perilliat et sur l'autre côté par la propriété appartenant anciennement à M. Gaillard.

Etant la même propriété que ledit Theodore Paderas, Jr., et als ont acquis à un partage de la succession de Emma Nickol, femme de Theo. Paderas, d'après un acte de partage pardevant M. T. Ducros, anciennement notaire, le 21 janvier 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Theo. Colomb, avocat pour le plaignant.
30mars—30—avril 5 12 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété commerciale de valeur.

Connue comme le No 210 rue Decatur, entre les rues Douane et Bienville.

ET D'UNE

Grande et belle propriété de résidence,

Connue comme le No 2233 rue Magasin, entre les rues Philip et Jackson.

Numa Landry vs Joseph Weill et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,738—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 210 rue Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 23 dans l'ilet borné par les rues Decatur, Douane, Chartres et Bienville, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de ville, daté le 31 décembre 1833, annexé à un acte passé pardevant Wm Christy ancien notaire le 29 janvier 1834, lequel dit lot mesure vingt-quatre pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Decatur, vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne inférieure, le tout en mesure américaine, traversant de la rue Decatur à la rue Clinton.

2° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2233 rue Magasin et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 7, 8 et 9 de l'ilet 25 maintenant 146, borné par les rues Magasin, Camp, Philip et Jackson sur un plan fait par C. A Hedin architecte, daté le 15 avril 1848 déposé comme plan No 35 parmi les archives de G. R Beard ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Magasin sur cent trente pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions - Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
E. Howard McCaleb, avocat pour le plaignant.
7 avril—7 8 10 12 20 27—mai 4 10

A Healthy Wife.....

is a husband's inspiration. A sickly, half-dead-and-alive woman, especially when she is the mother of a family, is a damper to all joyousness in the home. I sometimes marvel at the patience of some husbands. If a woman finds that her energies are flagging and that everything tires her, her sleep is disturbed by horrible dreams, and that she often wakes suddenly in the night with a feeling of suffocation and alarm, she must at once regain her strength. It matters not where she lives or what her name is; what she needs is a Ripans Tabule.

WANTED:—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.